

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive liquide pour voilages
Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Société Delta Pronatura France
165 avenue du Général de Gaulle
F-33160 ST MEDARD EN JALLES
France
Tél: +33 (0)5 47 50 11 17
Télécopie: +33 (0)5 47 50 11 29
Courriel: info@delta-pronatura.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: +32(0) 70.245.245
1. 5. Formule: DP018/3 078-19
1. 6. N° code du produit: 4008455403113

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Parmi autres ingrédients contient:

- moins de 5% : agents de surface anioniques , non ionique, phosphonates

- parfums

- conservateurs : sorbate de potassium, 2-Phénoxy éthanol et Pyritione de sodium

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

• P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

• P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

• P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

• P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2. 4. Dangers principaux: rend le sol glissant en cas de renversement accidentel

2. 5. Autres dangers:

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants anionique et non ionique avec sels organiques et inorganiques

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

• diéthanolamide de coprah -amides C8C18 N,N-bis(hydroxyéthyl)

- N° CE: 931-329-6 - N° CAS: 68155-07-7

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490100-53- xxxx

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

* SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

• 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18(even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts--Cocamidopropyl Betaine

- N° CE: 931-333-8 - N° CAS: 147170-44-3

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

* Tox. aq. chron. 3 - H412

• Lauryl ether sulfate de sodium-

- N° CAS: 9004-82-4

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

* Tox. aq. chron. 3 - H412

• 2-phénoxyéthanol

- N° Id: 603-098-00-9 - N° CE: 204-589-7 - N° CAS: 122-99-6

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1

- SGH (Système Général Harmonisé)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 * Irr. oc. 2 - H319

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes.
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation:

Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

4. 2. 4. Ingestion:

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Se décompose sous forme d'oxygène qui active le feu.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Tenir hors de portée des enfants. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver dans l'emballage d'origine.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	incompatible avec les denrées alimentaires
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Produit ménager

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	• Pyrithione sodium salt - 1-Oxyde de 2-mercapto-pyridine sodique : V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m ³ = 1 Donnée non disponible.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en PVC ou autre matière plastique
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux:	lunettes de sécurité avec protections latérales

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 8. 2. 5. Protection individuelle: | Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Utiliser la ventilation adéquate. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|---|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | incolore / jaune clair |
| 9. 1. 3. Odeur: | caractéristique |
| 9. 1. 4. PH: | 6.6 tel que |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non applicable. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | Non applicable. |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Non applicable. |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 1.01 g/cm ³ |
| 9. 1. 9. Viscosité: | 210 mPas |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | complètement soluble |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | pratiquement insoluble |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | soluble dans la plupart des solvants organiques |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu |
| 10. 2. Stabilité chimique: | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | aucun |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|---|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | A des hautes concentrations les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux et du nez. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | le test OCDE 437 classe le produit comme ne relevant pas de la classification eyes corrosion cat 2 H319 ni cat 1 H318 |
| 11. 2. 4. Ingestion: | ATE < 2000 mg/kg |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| 11. 3. Toxicité chronique: | Pas disponible. |
| 11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: | Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissantes du produit. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | lors de déversement en grande quantité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Facilement biodégradable.
Recommandation CESIO /AISE: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | complètement soluble |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Non applicable. |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | dilué dans l'eau le produit mousse fortement |
| 12. 7. Effets sur l'environnement: | Non applicable. |
| 12. 8. Information(s) générale(s): | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|---|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Grandes quantités: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. flacon vide et bouchon seront mis dans le tri sélectif |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses |
| 13. 4. Information(s) supplémentaire(s): | A concentration élevée, peut entraîner une forte consommation d'oxygène dans les stations d'épuration biologiques ou dans les eaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|---|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU: | Non soumis à la réglementation ADR/RID. |
| 14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: | Non soumis à la réglementation IMDG. |
| 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID): | |
| 14. 4. Voies maritimes (IMDG): | |
| 14. 4. 1. Classe: | Non soumis à la réglementation IMDG. |
| 14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA): | |
| 14. 5. 1. ICAO/IATA classe: | Non soumis à la réglementation ICAO/IATA. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: réglementation ICPE code 1510
Règlement détergent 648-20004

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de
- annexe VI règlement CLP
- CLP 1272/2008 & adaptations

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Il est nécessaire que l'utilisateur s'assure que les données soient complètes et conformes à l'utilisation particulière du produit.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 5. Recommandation(s): Libellé des phrases H et P selon le règlement CLP 1272/2008
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN LESSIVE VOILAGES ECLAT

Version:3

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

P337 Si l'irritation oculaire persiste:
P313 Consulter un médecin.
P264 Se laver <#x#> soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
P352 Enlever les vêtements contaminés.
P333 En cas d'irritation cutanée:
P313 Consulter un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P391 Recueillir le produit répandu.
P273 NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef. P301 EN CAS D'INGESTION:
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P330 Rincer la bouche.
P264 Se laver <#x#> soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

16. 6. Historique:

16. 6. 1. Date de la première édition:	27/09/2016
16. 6. 2. Date de la révision précédente:	07/02/2017
16. 6. 3. Date de révision:	15/01/2020
16. 6. 4. Version:	3
16. 6. 5. Révision chapitre(s) n°:	2-3-16
16. 7. Réalisé par:	sds